



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2101 438

Le 9 mars 2021

OBJET : **Voire demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des interventions relatives à la santé mentale.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 22 janvier 2021, visant à obtenir le nombre d'interventions de la Sûreté du Québec relatives à la santé mentale, et ce, pour la période de 2018 à 2020, soit :

1. Les interventions dans le cadre d'un suicide;
2. Les interventions dans le cadre d'une tentative de suicide;
3. Les interventions dans le cadre d'un état mental perturbé.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons le tableau ci-après faisant état des renseignements demandés.

NOMBRE DE DOSSIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN LIEN AVEC DES INTERVENTIONS EN SANTÉ MENTALE

Type d'événement	2018-2019*	2019-2020*	2020-2021*	Total général
État mental perturbé	16783	17945	15630	50358
Mort - Suicide	479	475	351	1305
Tentative de suicide	2353	2321	1827	6501
Total général	19615	20741	17808	58164

*Les données relatives aux interventions présentées dans le tableau le sont par année financière, soit du 1er avril au 31 mars de chaque année;

*Les données 2020-2021 sont partielles.

Source: Direction des technologies et des acquisitions, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2021-01-28

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels